

Réunion d'informations

Cécile COUHARDE, Isabelle TRIPET

23 Octobre 2023

ED 396 - École doctorale Économie, Organisations, Société

ED 396 - École doctorale Économie, Organisations, Société

- ▶ Site web : <https://ed-eos.parisnanterre.fr/>
- ▶ Localisation sur le campus : Bâtiment A René Rémond, bureau A301a

ED 396 - École doctorale Économie, Organisations, Société

- ▶ Site web : <https://ed-eos.parisnanterre.fr/>
- ▶ Localisation sur le campus : Bâtiment A René Rémond, bureau A301a

Organisation administrative

ED 396 - École doctorale Économie, Organisations, Société

- ▶ Site web : <https://ed-eos.parisnanterre.fr/>
- ▶ Localisation sur le campus : Bâtiment A René Rémond, bureau A301a

Organisation administrative

- ▶ Gestionnaire administrative : Isabelle Tripet, isabelle.tripet@parisnanterre.fr, 01.40.97.41.29
- ▶ Directrice : Cécile Couharde (EconomiX), cecile.couharde@parisnanterre.fr

Principales caractéristiques

Principales caractéristiques

- ▶ Pluridisciplinaire : démographie, histoire contemporaine, sciences économiques, sciences de gestion, sociologie.

Principales caractéristiques

- ▶ Pluridisciplinaire : démographie, histoire contemporaine, sciences économiques, sciences de gestion, sociologie.
- ▶ Unités de recherche :

Principales caractéristiques

- ▶ Pluridisciplinaire : démographie, histoire contemporaine, sciences économiques, sciences de gestion, sociologie.
- ▶ Unités de recherche :
 - ▶ CEROS : Centre d'Études et de Recherche sur les Organisations et Stratégie
 - ▶ CRESPPA : Centre de recherche sociologiques et politiques de Paris
 - ▶ EconomiX
 - ▶ IDHES : Institutions et dynamiques historiques de l'économie
 - ▶ SOPHIAPOL : SOciologie, PHilosophie et AnthroPologie POLitiques

Missions

Missions

- ▶ Met en œuvre une politique d'admission des doctorants, propose l'attribution des financements afin de permettre aux doctorants de préparer et de soutenir leur thèse dans les meilleures conditions ;

Missions

- ▶ Met en œuvre une politique d'admission des doctorants, propose l'attribution des financements afin de permettre aux doctorants de préparer et de soutenir leur thèse dans les meilleures conditions ;
- ▶ Organise et coordonne les formations doctorales ;

Missions

- ▶ Met en œuvre une politique d'admission des doctorants, propose l'attribution des financements afin de permettre aux doctorants de préparer et de soutenir leur thèse dans les meilleures conditions ;
- ▶ Organise et coordonne les formations doctorales ;
- ▶ Assure une démarche qualité de la formation en s'assurant la mise en place et le bon déroulement des comités de suivi individuel des doctorants ;

Missions

- ▶ Met en œuvre une politique d'admission des doctorants, propose l'attribution des financements afin de permettre aux doctorants de préparer et de soutenir leur thèse dans les meilleures conditions ;
- ▶ Organise et coordonne les formations doctorales ;
- ▶ Assure une démarche qualité de la formation en s'assurant la mise en place et le bon déroulement des comités de suivi individuel des doctorants ;
- ▶ Contribue à une ouverture européenne et internationale, dans le cadre d'actions de coopération conduites avec des établissements d'enseignement supérieur ou des centres de recherche étrangers.

Fonctionnement

Fonctionnement

- ▶ Conseil de l'ED ;

Fonctionnement

- ▶ Conseil de l'ED ;
 - ▶ composé d'enseignants-chercheurs, de doctorants, de personnels administratifs et de personnalités extérieures ;

Fonctionnement

- ▶ Conseil de l'ED ;
 - ▶ composé d'enseignants-chercheurs, de doctorants, de personnels administratifs et de personnalités extérieures ;
 - ▶ se réunit trois fois par an.

Fonctionnement

- ▶ Conseil de l'ED ;
 - ▶ composé d'enseignants-chercheurs, de doctorants, de personnels administratifs et de personnalités extérieures ;
 - ▶ se réunit trois fois par an.
- ▶ Financements octroyés par l'école doctorale pour recherches sur le terrain (inférieur à 1000,00 euros/doctorant.e) ; appel trois fois par an : Sept-Oct, Janv-Février, Mai-Juin ;

Fonctionnement

- ▶ Conseil de l'ED ;
 - ▶ composé d'enseignants-chercheurs, de doctorants, de personnels administratifs et de personnalités extérieures ;
 - ▶ se réunit trois fois par an.
- ▶ Financements octroyés par l'école doctorale pour recherches sur le terrain (inférieur à 1000,00 euros/doctorant.e) ; appel trois fois par an : Sept-Oct, Janv-Février, Mai-Juin ;
- ▶ Organisation d'une journée doctorale (Mars de chaque année) à l'initiative des élu.e.s doct- rant.e.s.

Validation du diplôme de doctorat :

Validation du diplôme de doctorat :

- ▶ 150 crédits pour la thèse
- ▶ 30 crédits pour la formation doctorale

Validation du diplôme de doctorat :

- ▶ 150 crédits pour la thèse
- ▶ 30 crédits pour la formation doctorale

Durée de thèse limitée :

Validation du diplôme de doctorat :

- ▶ 150 crédits pour la thèse
- ▶ 30 crédits pour la formation doctorale

Durée de thèse limitée :

- ▶ à 3 ans (thèse financée via CIFRE, contrats doctoraux ou autres contrats), + une année de dérogation, moyennant un état d'avancement des travaux et avis du directeur(trice) de thèse ;
- ▶ à 6 ans, pour les doctorants salariés, + une année de dérogation moyennant un état d'avancement des travaux et avis du directeur(trice) de thèse.

Validation du diplôme de doctorat :

- ▶ 150 crédits pour la thèse
- ▶ 30 crédits pour la formation doctorale

Durée de thèse limitée :

- ▶ à 3 ans (thèse financée via CIFRE, contrats doctoraux ou autres contrats), + une année de dérogation, moyennant un état d'avancement des travaux et avis du directeur(trice) de thèse ;
- ▶ à 6 ans, pour les doctorants salariés, + une année de dérogation moyennant un état d'avancement des travaux et avis du directeur(trice) de thèse.
- ▶ Décision du Conseil scientifique de l'Université Paris Nanterre du 16 avril 2013 : les Écoles Doctorales ne sont pas autorisées à inscrire tout.e doctorant.e au-delà de la 7^{ème} année.

Objectifs et missions du CSI

Objectifs et missions du CSI

- ▶ "Évaluer les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche" : suivi des conditions d'encadrement et de contexte scientifique (UR, entreprise), de la formation doctorale, de la temporalité de la recherche, etc.

Objectifs et missions du CSI

- ▶ "Évaluer les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche" : suivi des conditions d'encadrement et de contexte scientifique (UR, entreprise), de la formation doctorale, de la temporalité de la recherche, etc.
- ▶ "Prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement"

Objectifs et missions du CSI

- ▶ "Évaluer les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche" : suivi des conditions d'encadrement et de contexte scientifique (UR, entreprise), de la formation doctorale, de la temporalité de la recherche, etc.
- ▶ "Prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement"
 - ▶ Ressource tierce d'autorité pour éviter les situations conflictuelles avec l'encadrement, l'équipe de recherche ou le contexte de travail (Cifre)
 - ▶ Extérieur aux accointances (éventuelles) entre ces acteurs ;
 - ▶ peut être saisi à tout moment sur demande du doctorant ;
 - ▶ permet d'entamer les démarches utiles pour résoudre les problèmes, conflits, etc.

Objectifs et missions du CSI

- ▶ "Évaluer les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche" : suivi des conditions d'encadrement et de contexte scientifique (UR, entreprise), de la formation doctorale, de la temporalité de la recherche, etc.
- ▶ "Prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement"
 - ▶ Ressource tierce d'autorité pour éviter les situations conflictuelles avec l'encadrement, l'équipe de recherche ou le contexte de travail (Cifre)
 - ▶ Extérieur aux accointances (éventuelles) entre ces acteurs ;
 - ▶ peut être saisi à tout moment sur demande du doctorant ;
 - ▶ permet d'entamer les démarches utiles pour résoudre les problèmes, conflits, etc.
- ▶ "Formuler des recommandations et transmettre un rapport à l'ED"

Objectifs et missions du CSI

- ▶ "Évaluer les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche" : suivi des conditions d'encadrement et de contexte scientifique (UR, entreprise), de la formation doctorale, de la temporalité de la recherche, etc.
- ▶ "Prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement"
 - ▶ Ressource tierce d'autorité pour éviter les situations conflictuelles avec l'encadrement, l'équipe de recherche ou le contexte de travail (Cifre)
 - ▶ Extérieur aux accointances (éventuelles) entre ces acteurs ;
 - ▶ peut être saisi à tout moment sur demande du doctorant ;
 - ▶ permet d'entamer les démarches utiles pour résoudre les problèmes, conflits, etc.
- ▶ "Formuler des recommandations et transmettre un rapport à l'ED"
 - ▶ Les recommandations sont destinées autant au doctorant qu'à l'encadrement ;
 - ▶ Nécessité de disposer du rapport du CSI pour autoriser la réinscription. A finaliser avant la mi-juin de chaque année et à poster sur ADUM, document obligatoire pour toute réinscription.

Membres du CSI

Membres du CSI

- ▶ Article 13 de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié

Membres du CSI

- ▶ Article 13 de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié
- ▶ Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement du CSI sont proposées par le conseil de l'école doctorale. L'école doctorale veille à ce que dans la mesure du possible, la composition du CSI du doctorant reste constante tout au long de son doctorat.

Membres du CSI

- ▶ Article 13 de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié
- ▶ Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement du CSI sont proposées par le conseil de l'école doctorale. L'école doctorale veille à ce que dans la mesure du possible, la composition du CSI du doctorant reste constante tout au long de son doctorat.
- ▶ Le CSI comprend au moins un membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse. Dans la mesure du possible, le CSI comprend un membre extérieur à l'établissement. Il comprend également un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse. Les membres du CSI ne participent pas à la direction du travail du doctorant.

Membres du CSI

- ▶ Article 13 de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié
- ▶ Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement du CSI sont proposées par le conseil de l'école doctorale. L'école doctorale veille à ce que dans la mesure du possible, la composition du CSI du doctorant reste constante tout au long de son doctorat.
- ▶ Le CSI comprend au moins un membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse. Dans la mesure du possible, le CSI comprend un membre extérieur à l'établissement. Il comprend également un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse. Les membres du CSI ne participent pas à la direction du travail du doctorant.
- ▶ L'école doctorale veille à ce que le doctorant soit consulté sur la composition de son CSI, avant sa réunion.

- ▶ **10 crédits pour la formation transversale (UE 1)**

▶ **10 crédits pour la formation transversale (UE 1)**

- ▶ EC1 : Langue et communication : au choix dans un catalogue de formations en langue et communication – 2 crédits
- ▶ EC2 : 4 formations à choisir dans le catalogue des formations professionnelles (validation après 4 formations) – 8 crédits

▶ **10 crédits pour la formation transversale (UE 1)**

- ▶ EC1 : Langue et communication : au choix dans un catalogue de formations en langue et communication – 2 crédits
- ▶ EC2 : 4 formations à choisir dans le catalogue des formations professionnelles (validation après 4 formations) – 8 crédits

▶ **12 crédits pour la formation scientifique (UE 2)**

▶ **10 crédits pour la formation transversale (UE 1)**

- ▶ EC1 : Langue et communication : au choix dans un catalogue de formations en langue et communication – 2 crédits
- ▶ EC2 : 4 formations à choisir dans le catalogue des formations professionnelles (validation après 4 formations) – 8 crédits

▶ **12 crédits pour la formation scientifique (UE 2)**

- ▶ EC1 : Éthique de la recherche et intégrité scientifique : séminaire obligatoire du collège doctoral – 2 crédits
- ▶ EC2 : Outils de la recherche : séminaires transversaux des ED – 4 crédits
- ▶ EC3 : Séminaires disciplinaires – 6 crédits

▶ **10 crédits pour la formation transversale (UE 1)**

- ▶ EC1 : Langue et communication : au choix dans un catalogue de formations en langue et communication – 2 crédits
- ▶ EC2 : 4 formations à choisir dans le catalogue des formations professionnelles (validation après 4 formations) – 8 crédits

▶ **12 crédits pour la formation scientifique (UE 2)**

- ▶ EC1 : Éthique de la recherche et intégrité scientifique : séminaire obligatoire du collège doctoral – 2 crédits
- ▶ EC2 : Outils de la recherche : séminaires transversaux des ED – 4 crédits
- ▶ EC3 : Séminaires disciplinaires – 6 crédits

▶ **8 crédits obtenus pour la production et diffusion scientifique (UE 3)**

▶ **10 crédits pour la formation transversale (UE 1)**

- ▶ EC1 : Langue et communication : au choix dans un catalogue de formations en langue et communication – 2 crédits
- ▶ EC2 : 4 formations à choisir dans le catalogue des formations professionnelles (validation après 4 formations) – 8 crédits

▶ **12 crédits pour la formation scientifique (UE 2)**

- ▶ EC1 : Éthique de la recherche et intégrité scientifique : séminaire obligatoire du collège doctoral – 2 crédits
- ▶ EC2 : Outils de la recherche : séminaires transversaux des ED – 4 crédits
- ▶ EC3 : Séminaires disciplinaires – 6 crédits

▶ **8 crédits obtenus pour la production et diffusion scientifique (UE 3)**

- ▶ EC1 : Une publication, un chapitre d'ouvrage (ou une production écrite publiée équivalente ou plusieurs comptes-rendus) – 4 crédits
- ▶ EC2 : Une participation active à une manifestation scientifique (une communication, deux posters, une production originale) – 2 crédits
- ▶ EC3 : Une participation à l'organisation d'une manifestation scientifique (séminaire, colloque, journal club, journée d'étude...) – 2 crédits

UE 1. FORMATION TRANSVERSALE - EC2. FORMATION PROFESSIONNELLE

UE 1. FORMATION TRANSVERSALE - EC2. FORMATION PROFESSIONNELLE

- ▶ Préparation au job market (Métiers de l'enseignement et de la recherche en sciences économiques), 12h
- ▶ Méthodologie et pratique des sources historiques contemporaines – archives, corpus documentaires, presses, sources numérisées, 18h
- ▶ Épistémologie de la recherche en sciences sociales, 12h

UE 1. FORMATION TRANSVERSALE - EC2. FORMATION PROFESSIONNELLE

- ▶ Préparation au job market (Métiers de l'enseignement et de la recherche en sciences économiques), 12h
- ▶ Méthodologie et pratique des sources historiques contemporaines – archives, corpus documentaires, presses, sources numérisées, 18h
- ▶ Épistémologie de la recherche en sciences sociales, 12h

UE 2. FORMATION SCIENTIFIQUE - EC2. FORMATIONS TRANSVERSALES DE L'ED 396

UE 1. FORMATION TRANSVERSALE - EC2. FORMATION PROFESSIONNELLE

- ▶ Préparation au job market (Métiers de l'enseignement et de la recherche en sciences économiques), 12h
- ▶ Méthodologie et pratique des sources historiques contemporaines – archives, corpus documentaires, presses, sources numérisées, 18h
- ▶ Épistémologie de la recherche en sciences sociales, 12h

UE 2. FORMATION SCIENTIFIQUE - EC2. FORMATIONS TRANSVERSALES DE L'ED 396

- ▶ Formations techniques, méthodologiques

UE 1. FORMATION TRANSVERSALE - EC2. FORMATION PROFESSIONNELLE

- ▶ Préparation au job market (Métiers de l'enseignement et de la recherche en sciences économiques), 12h
- ▶ Méthodologie et pratique des sources historiques contemporaines – archives, corpus documentaires, presses, sources numérisées, 18h
- ▶ Épistémologie de la recherche en sciences sociales, 12h

UE 2. FORMATION SCIENTIFIQUE - EC2. FORMATIONS TRANSVERSALES DE L'ED 396

- ▶ Formations techniques, méthodologiques
 - ▶ Économétrie des variables qualitatives, 8h
 - ▶ Faits stylisés, utilisation des données quantitatives en sciences sociales, 8h
 - ▶ Méthodologie de l'enquête, 8h

UE 1. FORMATION TRANSVERSALE - EC2. FORMATION PROFESSIONNELLE

- ▶ Préparation au job market (Métiers de l'enseignement et de la recherche en sciences économiques), 12h
- ▶ Méthodologie et pratique des sources historiques contemporaines – archives, corpus documentaires, presses, sources numérisées, 18h
- ▶ Épistémologie de la recherche en sciences sociales, 12h

UE 2. FORMATION SCIENTIFIQUE - EC2. FORMATIONS TRANSVERSALES DE L'ED 396

- ▶ Formations techniques, méthodologiques
 - ▶ Économétrie des variables qualitatives, 8h
 - ▶ Faits stylisés, utilisation des données quantitatives en sciences sociales, 8h
 - ▶ Méthodologie de l'enquête, 8h
- ▶ Culture scientifique élargie : Journée de l'École Doctorale, 8h

Déroulement du doctorat - Formation doctorale ED EOS

EC.3. FORMATIONS DISCIPLINAIRES DES UR

Déroulement du doctorat - Formation doctorale ED EOS

EC.3. FORMATIONS DISCIPLINAIRES DES UR

- ▶ **Économie**

Déroulement du doctorat - Formation doctorale ED EOS

EC.3. FORMATIONS DISCIPLINAIRES DES UR

▶ **Économie**

- ▶ Macroéconomie approfondie, 12h
- ▶ Microéconomie approfondie, 12h
- ▶ Économétrie avancée, 12h

Déroulement du doctorat - Formation doctorale ED EOS

EC.3. FORMATIONS DISCIPLINAIRES DES UR

▶ **Économie**

- ▶ Macroéconomie approfondie, 12h
- ▶ Microéconomie approfondie, 12h
- ▶ Économétrie avancée, 12h

▶ **Gestion**

Déroulement du doctorat - Formation doctorale ED EOS

EC.3. FORMATIONS DISCIPLINAIRES DES UR

▶ **Économie**

- ▶ Macroéconomie approfondie, 12h
- ▶ Microéconomie approfondie, 12h
- ▶ Économétrie avancée, 12h

▶ **Gestion**

- ▶ Conduite d'entretien et analyse, 9h
- ▶ Introduction à l'économétrie des variables quantitatives et qualitatives, 10h
- ▶ Épistémologie appliquée aux sciences de gestion, 10h

Déroulement du doctorat - Formation doctorale ED EOS

EC.3. FORMATIONS DISCIPLINAIRES DES UR

▶ **Économie**

- ▶ Macroéconomie approfondie, 12h
- ▶ Microéconomie approfondie, 12h
- ▶ Économétrie avancée, 12h

▶ **Gestion**

- ▶ Conduite d'entretien et analyse, 9h
- ▶ Introduction à l'économétrie des variables quantitatives et qualitatives, 10h
- ▶ Épistémologie appliquée aux sciences de gestion, 10h

▶ **Histoire contemporaine**

Déroulement du doctorat - Formation doctorale ED EOS

EC.3. FORMATIONS DISCIPLINAIRES DES UR

▶ **Économie**

- ▶ Macroéconomie approfondie, 12h
- ▶ Microéconomie approfondie, 12h
- ▶ Économétrie avancée, 12h

▶ **Gestion**

- ▶ Conduite d'entretien et analyse, 9h
- ▶ Introduction à l'économétrie des variables quantitatives et qualitatives, 10h
- ▶ Épistémologie appliquée aux sciences de gestion, 10h

▶ **Histoire contemporaine**

- ▶ Algérie, XIXe-XXIe siècles. Nouveaux terrains, nouveaux objets, 16h
- ▶ Séminaire doctoral Histoire du travail, 16h

Déroulement du doctorat - Formation doctorale ED EOS

EC.3. FORMATIONS DISCIPLINAIRES DES UR

▶ **Économie**

- ▶ Macroéconomie approfondie, 12h
- ▶ Microéconomie approfondie, 12h
- ▶ Économétrie avancée, 12h

▶ **Gestion**

- ▶ Conduite d'entretien et analyse, 9h
- ▶ Introduction à l'économétrie des variables quantitatives et qualitatives, 10h
- ▶ Épistémologie appliquée aux sciences de gestion, 10h

▶ **Histoire contemporaine**

- ▶ Algérie, XIXe-XXIe siècles. Nouveaux terrains, nouveaux objets, 16h
- ▶ Séminaire doctoral Histoire du travail, 16h

▶ **Sociologie**

Déroulement du doctorat - Formation doctorale ED EOS

EC.3. FORMATIONS DISCIPLINAIRES DES UR

▶ **Économie**

- ▶ Macroéconomie approfondie, 12h
- ▶ Microéconomie approfondie, 12h
- ▶ Économétrie avancée, 12h

▶ **Gestion**

- ▶ Conduite d'entretien et analyse, 9h
- ▶ Introduction à l'économétrie des variables quantitatives et qualitatives, 10h
- ▶ Épistémologie appliquée aux sciences de gestion, 10h

▶ **Histoire contemporaine**

- ▶ Algérie, XIXe-XXIe siècles. Nouveaux terrains, nouveaux objets, 16h
- ▶ Séminaire doctoral Histoire du travail, 16h

▶ **Sociologie**

- ▶ Chaire GIS Genre : Relations familiales et grossesses dans l'adolescence au Mexique, Le sujet de l'anorexie : genre et pouvoir (10/11/2023), 4h
- ▶ Sciences sociales et demande sociale, 12h
- ▶ *Séminaires de recherche ouverts aux doctorant.e.s*